



CHAQUE MOIS, LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'USAGERS DES TRANSPORTS (FNAUT) NOUS FAIT PART D'UNE DIFFICULTÉ, GRANDE OU PETITE, RENCONTRÉE PAR LES USAGERS. OU D'INFORMATIONS QU'ELLE JUGE INTÉRESSANTES.

Le Grand Genève en quête de solutions de mobilité



En 2019, les autorités suisses et françaises inauguraient le premier réseau de RER métropolitain transfrontalier d'Europe, le Léman Express. Ce dernier compte 6 lignes (230 km), desservant 45 gares. Régulièrement cité en exemple, ce réseau est pourtant déjà victime de son succès : prévu initialement pour transporter 50 000 usagers/ jour, il en accueille 70 000 dont un quart se déplace uniquement sur le territoire français.

Face à cette situation, un collectif d'élus s'est mobilisé pour proposer plusieurs développements, dont le prolongement de la ligne du Léman Express RL6 de Valserhône à Culoz et Nu-rioux-Volognat. Devant ce succès, l'association LEX 2050

a été créée en France en décembre 2023 et en mai 2024 en Suisse, pour proposer le développement de l'offre et de l'infrastructure ferroviaire dans le Grand Genève. Face aux manques de moyens en France pour ce projet, une solution a été imaginée au niveau local.

Ainsi, l'association LEX 2050 propose depuis plusieurs mois de développer le ferroviaire sur les infrastructures existantes et de créer de nouveaux axes ferroviaires légers, mais interopérables, dont la compétence dépend de l'Etat de Genève, du Pôle Métropolitain du Genevois Français et de la communauté de communes du Pays de Gex, bien que la Confédération Suisse, l'Europe, l'Etat Français, la Région et les collectivités locales portent les financements. Le 11 décembre 2024 le Canton de Genève a rendu public sa stratégie ferroviaire, reprenant plusieurs de nos postulats avec, entre autres : une nouvelle diamé-

trale nord - sud, reliant la ligne du pied du Jura à celle du pied du Salève en ferroviaire léger. La réouverture de la ligne de Valserhône à Nyon figure sur plusieurs plans, ainsi que la construction d'une ligne de Saint-Julien-en-Genevois à Anancy selon, elles aussi, le concept de métro léger.

Le nouveau comité de l'association œuvrera pour convaincre les Genevois de la plus-value d'une telle infrastructure, alors qu'un parti hostile aux travailleurs frontaliers a réalisé son meilleur résultat à l'élection du Conseil National de 2023. En France, la question du financement est centrale, et il faudra convaincre de flécher une partie importante de la compensation financière genevoise pour la réalisation de ce projet. ■

par
*Alain Mayaud, Président Lex
2050*

